



constat d'occupation d'un logement par huissier

Par **jo1256**, le **04/03/2013** à **12:33**

Bonjour

Après mon divorce mon ex-épouse a continué à occuper le logement familial. Elle me dit l'avoir quitté mais le la soupçonne de louer ce logement pour son propre compte. Je réside à l'étranger. Je vais rentrer en France. Si je trouve le logement occupé puis-je le faire constater par un huissier. Comment procéder?
cordialement